

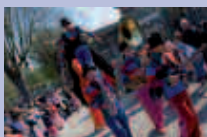
l'Ovillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 120 AVRIL 2008

une ville,
un maire,
un conseil
municipal

P. 2 LOISIRS



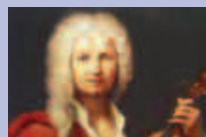
Le carnaval
des enfants.
Thème choisi :
les contes de
Charles Perrault.

P. 2 SPORT



65^e édition du
Tour de Houilles,
une épreuve
qualificative pour
le championnat
de France.

P. 11 CONCERT



Hommage à
Antonio Vivaldi,
célèbre compositeur
italien du
XVIII^e siècle.

BIENNALE DE LA JEUNE CRÉATION

EN AVRIL, LA BIENNALE SE DÉCOUVRE D'UN FIL...

La Biennale de la jeune création se poursuit jusqu'au 18 avril et crée l'événement au Triplex ainsi que dans les rues de Houilles.

Exposition d'arts plastiques

12 jeunes plasticiens des plus talentueux présentent un parcours artistique pluridisciplinaire mêlant art vidéo, dessin, design, installation, peinture, photographie, poésie, sculpture, performance...

Découvrez leurs univers atypiques et leurs œuvres inédites : des manèges enchantés, une danseuse en proie au sprint, des icônes « arthodox », un célèbre « Monsieur F », des poules chorégraphes, un loup et des poissons rouges que quelques curieux intrus viennent troubler.

Le Triplex (40, rue Faidherbe).

Entrée libre. Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 h 30 à 17 h 30; mercredi et samedi, de 14 h 30 à 19 h. Un médiateur culturel vous offre un décodage gratuit de l'exposition, les 5 et 12 avril (inscription auprès du service culturel).

Installations plastiques des résidents

Les artistes résidents se joignent à l'exposition. Eleonora Marino (EMThéâtre) dévoile ses parcours installations *Cooking Religion*, réalisés à partir des ateliers qu'elle a conduits

toute l'année avec des Ovillois.

Jusqu'au 18 avril, Square Friedrichsdorf (7, rue Gambetta).

De son côté, Kim-Lan Nguyen Thi (de la compagnie TGV) habille l'exposition d'arts plastiques de ses *Autoportraits d'Ovillois*, glanés au fil de sa résidence.

Jusqu'au 18 avril.

Le Triplex (40, rue Faidherbe).

Arts dans la ville

En écho au travail des 2 compagnies résidentes, l'Atelier 12 habille les rues de Houilles des créations de ses élèves, enfants et adultes. Un parcours qui vous mène de la gare au Triplex en passant par le square Friedrichsdorf.

Autoportraits d'ados

Des adolescents ovillois exposent les autoportraits qu'ils ont réalisés avec la compagnie TGV.

Le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès).

Entrée libre. Accueil du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45.

Spectacles

> La compagnie TGV présente *Woman's Secret/Autoportrait*, une création 2008. Véronique Petit, comédienne et metteur en scène de la compagnie, utilise son nom très



« Les Hommes blancs » (tirage sur aluminium), de Gabriel Desplanque. À découvrir dans le cadre de l'exposition d'arts plastiques.

commun pour explorer des identités multiples et dessiner le parcours d'une femme, entre fiction et réalité. Un spectacle où se mêlent théâtre, musique, danse et vidéo.

Vendredi 4 avril et samedi 5 avril, à 20 h 30.

Entrée : 3 €. Le Triplex (40, rue Faidherbe).

> Théâtre, objets, danse, vidéo et cuisine en direct. Eleonora Marino dévoile sa création 2008, *E471, la nourriture de l'âme*. Un voyage initiatique qui parle de la cuisine, de ses petits secrets, de son histoire et de son étrange univers scientifique. Une aventure gastronomique au pays des saveurs, des parfums et de la convivialité... En parallèle, vous pouvez visiter « À travers mers », une exposition installation que la jeune artiste a conçue avec le concours d'une classe de CE1 de l'école Félix-Toussaint.

Samedi 12 avril, à 17 h. Entrée : 3 €.

Le Triplex (40, rue Faidherbe).

Soirée de clôture

Rendez-vous à partir de 19 h 30 au Triplex où les Ovillois vous feront goûter leurs spécialités culinaires. Amenez un petit plat de votre fabrication pour une dégustation partagée et soyez les premiers à découvrir le nom de l'artiste lauréat 2008 ! À 20 h 30, projection de *Sam*, un autoportrait de Houilles et de ses habitants, réalisé par des adolescents ovillois en collaboration avec François et Laurent Ardouvin et Luba Vink (C^{ie} TGV). À 21 h 30, concert de Chimère, le groupe des frères Ardouvin. À la croisée du slam et du hip-hop, de l'électro et du jazz, la slap music est née. Artistes invités : Core et SPZ...

Vendredi 18 avril. Entrée libre.

Le Triplex (40, rue Faidherbe). ■

S. J.

Renseignements, réservations et billetterie au service culturel (7, rue Gambetta). Tél. : 01 30 86 33 82.

LOISIRS

À VOS MASQUES, PRÊTS, PARTEZ !



Tous les enfants de la commune sont conviés au traditionnel carnaval. Ce rendez-vous festif réunira, le mercredi 2 avril, plusieurs centaines de jeunes Ovillois revêtant, pour l'occasion, des déguisements inspirés des contes de Charles Perrault. Avec un personnage à l'honneur : le Chat botté. Le cortège partira du parc Charles-de-Gaulle, entre 14 h 30 et 15 h, pour cheminer joyeusement dans les rues de Houilles où plusieurs formations musicales aux rythmes jazzy viendront se joindre au défilé. S'y mêleront clowns, marionnettistes et artistes sur échasses,

dans un joyeux remue-ménage coloré et musical. Pour clore les festivités, un mannequin grotesque incarnant le carnaval sera brûlé par Charles-de-Gaulle. Ces réjouissances carnavalesques sont organisées, chaque année, par le comité des fêtes en partenariat avec les centres de loisirs Cousteau, Piaget, Kergomard et Schœlcher. ■

Carnaval des enfants.

Mercredi 2 avril (départ du cortège : parc Charles-de-Gaulle, à partir de 14 h 30).

SPORT

65^e TOUR DE HOUILLES

Événement sportif du printemps, le 65^e Tour de Houilles, organisé par les Sports olympiques de Houilles (SOH), se déroulera le dimanche 6 avril. Cette course à pied, qualificative pour le championnat de France et le Challenge des Yvelines, réunit

toutes les catégories de sportifs (à partir de cadets) sur un parcours de 10 km. Pour cette édition 2008, l'épreuve est inscrite au championnat des Yvelines. Le départ aura lieu au 64, rue de la Marne, à 10 h, où plusieurs centaines de concurrents, en individuel mais aussi par équipes, s'élanceront pour parcourir 3 boucles d'un même circuit. L'épreuve sera précédée de 2 courses réservées respectivement aux moins de 11 ans et aux 12-15 ans sur des distances plus courtes. ■

65^e Tour de Houilles.

Dimanche 6 avril.

Inscriptions : formulaire disponible au SOH (23, rue Gabriel-Péri) ou sur le site www.sohouilles.com
Participation : 10 € (individuel) et 80 € (équipe de 11 à 15 coureurs).
Gratuit pour les enfants.

Renseignements au 01 39 15 09 75 (du mardi au vendredi, de 16 h 30 à 18 h 30).



TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

UNE USINE EXEMPLAIRE

C'est un site profondément rénové qui a été inauguré, en février dernier, par Roger Karoutchi, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, en présence de nombreux élus locaux. Le centre de valorisation énergétique des déchets du Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de la boucle de la Seine (Sitrु), implanté à Carrières-sur-Seine, bénéficie aujourd'hui de nouvelles installations après un vaste chantier de rénovation lancé en 2004. L'usine bénéficie ainsi des meilleures technologies pour le renouvellement de l'ensemble four-chaudière, la modernisation de la deuxième ligne de valorisation énergétique et la mise en place d'un traitement performant et innovant des fumées permettant d'atteindre des seuils d'émissions extrêmement faibles en oxyde d'azote. Parallèlement, la rénovation s'accompagne d'une refonte architecturale privilégiant l'intégration de l'usine dans son environnement. La première étape de ce projet s'est

concrétisée par la réalisation d'une façade en verre sur une partie de l'édifice. L'effet donne une image nouvelle de l'usine, de jour comme de nuit. Par sa vocation de transformer les déchets ménagers de Houilles et des 11 communes avoisinantes et adhérant au Sitrु, le site de Carrières-sur-Seine participe aussi à la protection de l'environnement en produisant une énergie alternative aux combustibles fossiles fortement émetteurs de CO₂. Ainsi, la valorisation des 123 000 tonnes de déchets permet non seulement d'éclairer annuellement une ville de 23 800 habitants et de chauffer une ville de 7 700 habitants, mais elle évite aussi le rejet dans l'atmosphère de 19 000 tonnes par an de CO₂. L'engagement du Sitrु en faveur d'une gestion durable des déchets s'est traduit par un large plan d'investissements de 50,7 millions d'euros, subventionné à hauteur de 5,5 millions d'euros par le département, la Région et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). ■



Mise en lumière de la façade en verre de l'usine d'incinération de Carrières-sur-Seine.

MERCI !

Depuis le 15 mars dernier, avec une nouvelle équipe municipale, j'ai l'honneur de poursuivre notre projet de ville pour Houilles.



Je tiens à remercier tous les Ovillois qui, par leur vote, ont exercé un acte essentiel dans une démocratie représentative. De même, je remercie chaleureusement les électeurs et les sympathisants d'ID Commune pour leur confiance renouvelée.

Alors qu'une nouvelle étape s'amorce, je tiens à associer aux résultats de mon équipe l'ensemble des services municipaux. Sans leur dévouement, leur savoir-faire et leur sens du service public, nous n'aurions pu conduire à bien tous les projets pour notre ville. Qu'ils en soient ici remerciés.

Je forme également le vœu que les élus de la majorité municipale et les élus de l'opposition travaillent ensemble, dans un esprit de dialogue et de concertation. C'est sur ces principes que nous avons géré notre commune depuis 13 ans, et c'est dans ce sens que nous poursuivrons notre action.

Notre objectif : valoriser les atouts et les talents des Ovillois, les commerces, la culture et la vie associative de Houilles.

Je serai le maire de tous les Ovillois. Un maire libre, ouvert et sans parti pris ; comme je l'ai toujours été depuis 1995.

*Le Maire,
Conseiller général des Yvelines
Alexandre Joly*

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2008

A VOTÉ !

Publication des résultats définitifs à l'issue du premier tour de scrutin des élections municipales, le 9 mars dernier.

Bureaux de vote		101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116
ID Commune (SE)	50,93 %	305	387	399	310	350	248	360	362	282	408	354	431	390	307	374	399
Houilles, la ville à réussir ensemble (PS)	17,29 %	112	106	132	157	140	110	86	114	99	143	125	124	118	106	130	122
Pour et avec les Ovillois (MoDem)	14,09 %	87	75	99	144	87	87	94	95	78	85	99	114	126	83	105	110
Ensemble résolument à gauche (PC)	8,75 %	74	59	78	59	71	55	57	63	58	64	53	54	47	53	55	74
Les Verts Houilles écologie (Les Verts)	7,03 %	44	37	51	37	50	38	41	47	51	60	73	49	53	49	48	54
Pour une municipalité au service des seuls intérêts de la population (Parti des travailleurs)	1,91 %	27	10	10	14	12	24	14	10	22	12	5	4	11	14	10	13

Inscrits : 20 505 / Votants : 11 394 / Dépouillés : 11 394 / Nuls : 268 / Exprimés : 11 126 / Participation : 55,57 %

ERRATUM

BUDGET PRIMITIF 2008

Le tableau d'informations financières publié dans le numéro précédent faisait référence aux « ratios » du budget primitif 2008 de la Ville de Houilles et non, comme il était indiqué, au compte administratif 2007. La rédaction prie les lecteurs de l'excuser pour cette erreur. La publication de ces données financières, plus communément appelées « ratios », a pour objet de permettre la comparaison entre, d'une part, les données financières de la commune et, d'autre part, celles de la moyenne des communes de la même strate de population. ■

SOCIAL

LA SOLIDARITÉ EN ACTION



Thé dansant au gymnase Ostermeyer, une des animations organisées à l'initiative du centre communal d'action sociale.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est l'acteur majeur de la politique de solidarité municipale. Sa mission principale est d'apporter une aide aux Ovillois qui rencontrent des difficultés sociales ou financières. Ses domaines de compétence et d'intervention sont nombreux et variés. Ils couvrent l'action sociale au sens large.

L'instruction des dossiers de demandes d'aide sociale représente une part importante de l'action du CCAS. Parmi ces aides, il faut distinguer les aides légales (demandes de RMI, de CMU, d'allocation personnalisée d'autono-

mie...), et les aides facultatives (aides d'urgence : factures EDF ou GDF) ainsi que différentes primes (abonnement téléphonique, primes de vacances, de Noël, etc.).

D'autre part, le CCAS apporte des subventions à des associations locales de lutte contre l'exclusion comme l'Épicerie sociale ou le Vestiaire ovillois.

Il propose aussi des permanences juridiques (en partenariat avec le centre d'information sur le droit des femmes des Yvelines) et un service d'écrivain public. Depuis mai 2007, il pilote la coordination gérontologique Sereyne, et a intégré en son sein le service de

soins infirmiers à domicile (SSIAD) depuis janvier 2008.

En matière de transports, le CCAS a mis en place, pour les personnes âgées, à raison de 3 demi-journées par semaine, un service de bus reliant les différents quartiers de Houilles au centre-ville. Les personnes âgées à mobilité réduite ayant de faibles ressources peuvent également bénéficier d'une aide financière pour prendre le taxi.

L'animation fait aussi partie des activités du CCAS. Ainsi, à l'occasion des fêtes de fin d'année, il a offert à plus de 1000 retraités ovillois un repas de l'amitié. Par ailleurs, le CCAS propose des après-midi dansants. En outre, il organise des séjours intergénérationnels au cours desquels un groupe de seniors accompagne une classe verte, ainsi qu'un voyage

destiné aux personnes à mobilité réduite.

Établissement public administratif, le CCAS est placé sous l'autorité du Maire, qui en est le président. Son conseil d'administration comprend 8 élus du conseil municipal et 8 représentants du monde associatif, qui se réunissent une fois par mois. « L'action du CCAS et celle de la direction des affaires sociales de la Ville sont fortement imbriquées, explique Frédérique Durand, directrice des affaires sociales. Nous sommes subventionnés par la Ville à hauteur de 61 %, mais notre statut spécifique nous confère une plus grande souplesse d'intervention. » Pour l'année 2008, la Ville a accordé au CCAS un budget de 250 300 €. Le reste de son financement est apporté par le conseil général des Yvelines avec lequel il travaille en lien étroit. ■

S. J.

ENVIRONNEMENT

L'AMÉNAGEMENT DE « L'ÎLOT VOLTAIRE » : SUITE ET FIN

Les travaux d'embellissement et de sécurisation de la terre-plein central de « l'îlot Voltaire » sont sur le point d'être achevés. L'aménagement de cet espace, situé boulevard Jean-Jaurès à hauteur de la rue du 4-Septembre, vise à donner plus de visibilité à l'entrée de ville et à améliorer le cadre de vie en créant un écrin de verdure. L'aménagement paysager a été réalisé dans un

esprit japonisant qui privilégie les végétaux légers et fluides, tels les bambous et les graminées. L'ambiance paysagère apportera à ce secteur du quartier une identité verte et fleurie : rosiers et plantes vivaces y fleuriront au fil des saisons. Le choix des revêtements de sol et du mobilier urbain, qui s'inspire de formes sobres, participera à la sérénité de ce nouvel espace citadin. ■



Embellissement en cours de « l'îlot Voltaire ».

DÉMARCHE ADMINISTRATIVE

EN COURS DE VALIDITÉ ?

Partir en vacances hors de nos frontières nécessite d'avoir des papiers en cours de validité. Si ce n'est pas le cas, la Mairie rappelle que les délais de délivrance de titres (passeport, carte d'identité) sont de l'ordre de 4 semaines environ. Il importe donc de faire les démarches administratives pour éviter les périodes d'affluence, notamment avant les vacances scolaires.

À noter que, pour voyager aux États-Unis, un mineur, quel que soit son âge, doit désormais posséder son propre titre sécurisé (les enfants ne peuvent plus être inscrits sur le passeport des parents). Quant aux adultes, ils doivent être titulaires d'un

passport électronique ou à lecture optique pour se rendre aux États-Unis sans visa. En revanche, ceux qui sont titulaires d'un passeport délivré avant le 25 octobre 2005 doivent solliciter un visa. ■

Service de l'état civil
(16, rue Gambetta).

Accueil du public : lundi, mardi, mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; jeudi, de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h; samedi, de 8h30 à 12h.

Renseignements au 0130863232.



ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX : C'EST REPARTI !

En avril, les particuliers (uniquement dans les secteurs pavillonnaires) peuvent à nouveau se débarrasser de leurs déchets verts. Le ramassage s'effectue, le mardi dès 6h du matin, pour récupérer feuilles, tontes de gazon, brindilles... L'ensemble doit être déposé sur le trottoir et rassemblé dans des sacs ouverts afin d'éviter la fermentation. S'agissant des branchages qui doivent

être d'une longueur inférieure à 2m, il convient de les disposer en fagots et attachés (pas de liens métalliques ou synthétiques). Le volume stocké sur les trottoirs ne doit pas dépasser 1m³. Ces déchets collectés seront recyclés et transformés en compost pour servir de fertilisants aux espaces verts communaux ainsi qu'aux terres agricoles du département. ■

ANIMATION

S'APPROPRIER LE FRANÇAIS PAR LE BIAIS DU CONTE

Écouter de belles histoires d'hier et d'aujourd'hui... Les enfants en sont friands et ils en redemandent. Pour preuve, le succès toujours renouvelé des animations proposées chaque mois par la bibliothèque Jules-Verne. Des moments de pur divertissement où les plus jeunes pénètrent dans le monde merveilleux des contes. Ces séances peuvent aussi prendre une dimension plus pédagogique. C'est le cas des ateliers de contes mis en place, depuis février, en partenariat avec l'école Jean-Détraves, pour une quinzaine d'élèves non francophones. « Notre objectif est de permettre à ces enfants, âgés de 8 à 11 ans, venus de Corée, du Brésil, du Portugal ou du Maroc, d'élargir leurs connaissances du français, tout en s'amusant. Le conte est en effet un support privilégié d'une grande richesse pour améliorer l'expression et la compréhension orales », explique Christine Daniel, respon-

sable de la section jeunesse de la bibliothèque. Lors de chaque séance, une conteuse professionnelle s'appuie sur un répertoire varié pour apporter une parole liée au jeu, au rythme, à l'imaginaire et accompagner son auditoire dans la maîtrise de la langue orale. Des exercices ludiques sur le geste, le regard ou la posture, toujours intimement liés à la situation, viennent renforcer le processus d'apprentissage. Pour Stéphanie Richard, enseignante à l'école Détraves, « ces ateliers constituent, dans une dynamique de rencontres et d'échanges, une façon ludique de susciter le plaisir de s'ex-

La conteuse s'appuie aussi sur des exercices ludiques mêlant le geste, la posture et le regard.

primer dans la langue de Molière et l'envie de la maîtriser ». Pour clore ce projet, un spectacle sera présenté à la bibliothèque Jules-Verne à la fin de l'année scolaire. Il verra les enfants, cette fois-ci, dans le rôle de conteurs. Avec la double tâche pour eux de raconter une histoire en français et dans leur langue d'origine. Une belle façon d'aller à la rencontre de l'autre à travers des histoires dont on est porteur. ■

C. F.

Bibliothèque Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise).
Renseignements au 01 39 68 89 09 / www.bm-houilles.fr

VIE DES QUARTIERS

LA FÊTE DES VOISINS : UN SUCCÈS ANNONCÉ

La Fête des voisins est un grand rendez-vous destiné à développer la convivialité et les relations de proximité entre tous les habitants de la ville. Lors de la précédente édition, plus de 2500 Ovillois s'étaient associés à cet événement qui a lieu traditionnellement le dernier mardi du mois de mai. La prochaine édition se déroulera le 27 mai à partir de 21 h. Pour contribuer à nouveau au succès de la fête, la Mairie invite toutes les personnes, particuliers, associations et collectifs, à contacter le service communication, à partir du 20 avril, afin de promouvoir et organiser au mieux cette manifestation.

Affiches, signalétiques, ballons, tee-shirts, nappes en papier, gobelets seront mis à leur disposition (fiche d'inscription à remplir et à retourner avant le 14 mai). Le site Internet de la Ville (www.houilles.fr) indiquera tous les lieux de fête, au fur et à mesure des inscriptions. S'agissant de l'autorisation de fermeture temporaire d'une rue à la circulation, toute demande devra être adressée par courrier à M. le Maire, avant le 9 mai. ■

Service communication
(16, rue Gambetta).
Renseignements au 01 30 86 32 02.



FORUM

TROUVER UN JOB D'ÉTÉ

Un emploi saisonnier, c'est ce que recherchent de nombreux jeunes durant la période estivale. C'est à leur intention que Houilles information jeunesse (HIJ) organisera, le samedi 12 avril, le Forum jobs d'été. Cette 5^e édition se tiendra, de 10 h à 17 h 30, à la salle Jules-Verne. Sur place, de nombreuses offres (locales, nationales et européennes) pourront être consultées. Les annonces concerneront les secteurs d'activités les plus variés : tourisme, grande distribution, hôtellerie, restauration, transport... En accès libre, un ordinateur via Internet permettra à ceux qui le souhaitent d'élar-

gir leur recherche. Il sera possible de rédiger CV et lettres de motivation avec l'aide de l'équipe de Houilles information jeunesse, qui saura également conseiller, informer ou orienter les jeunes sur des questions aussi diverses que la réglementation du travail, le premier entretien d'embauche ou les métiers de l'animation. ■

Forum jobs d'été.
Samedi 12 avril, de 10 h à 17 h 30.
Entrée libre, salle Jules-Verne
(7, rue du Capitaine-Guise).
Renseignements au 01 61 04 42 63.

HISTOIRE

CHRONIQUE DE RUES

L'Ovillois se propose de vous raconter la petite histoire des principales rues de Houilles. Ce mois-ci, il sera question de la rue Félix-Éboué.

Né à Cayenne en 1884, terre de bagne, petit-fils d'esclaves, mais fort de l'esprit de la III^e République, Félix Éboué a été le premier Noir gouverneur des colonies françaises. En Guadeloupe, en 1936, puis au Tchad, en 1938. Auparavant, il fut admi-

nistrateur des colonies, secrétaire général du gouvernement de la Martinique puis du Soudan. En août 1940, il se rallie au général de Gaulle. Le Tchad fait désormais partie de la France libre. Nommé la même année gouverneur général de l'Afrique-Équatoriale française, il met en œuvre une politique de décentralisation et d'assimilation, en s'inspirant avant tout du respect des peuples et des institutions africaines. En 1944, il jouera un rôle important à la conférence de Brazzaville, où se dessinent les principes d'une nouvelle politique française envers les peuples d'Afrique. Il meurt au Caire en 1944. Comme Victor Schœlcher, cet homme de convictions et d'action aura lutté toute sa vie pour les droits de l'homme. Dès lors, et pour souligner l'engagement commun de deux hommes d'exception, ses cendres, ainsi que celles de Victor Schœlcher, seront transférées au Panthéon, en 1949. ■



UNE VILLE, UN MAIRE, UNE ÉQUIPE

Le maire de Houilles a été élu par le conseil municipal réuni en séance plénière, le 15 mars dernier, au gymnase Ostermeyer. Garants de la démocratie locale issue du suffrage universel, le conseil municipal et le maire constituent la *Vox publica* de la commune et de ses habitants.

La liste ID Commune (SE), conduite par le maire sortant Alexandre Joly, a été élue dès le premier tour des élections municipales, le 9 mars dernier, avec un score de 50,93% (voir p. 3 les résultats détaillés du scrutin). « Ce résultat est la reconnaissance de notre travail et d'une action municipale menée au-delà de tous les clivages politiques traditionnels, déclare Alexandre Joly. C'est avec une équipe dynamique, composée de femmes et d'hommes représentatifs de tous nos quartiers, que je poursuivrai mon action en faveur des Ovilloises et des Ovillois, pour une ville toujours plus solidaire, moderne, animée et où il fait bon vivre. »

Une semaine après l'élection, les conseillers municipaux nouvellement élus se sont réunis en séance plénière, le 15 mars dernier au gymnase Ostermeyer, pour élire le maire de Houilles et ses adjoints (voir tableau ci-contre). Depuis, c'est officiellement que le conseil municipal et Alexandre Joly assument respectivement les pouvoirs de délibération pour l'un et exécutifs pour l'autre. Indissociables, ils forment à eux deux l'un des rouages essentiels du système politique français. Le nombre de conseillers municipaux appelés à siéger étant déterminé par le nombre d'habitants, Houilles compte 35 conseillers élus pour 6 ans. Ils sont issus de la majorité municipale (ID com-

mune) ainsi que des listes représentant d'autres sensibilités (PS, MoDem, PC, Verts) ayant recueilli au moins 5% des suffrages exprimés.

Rôle du conseil municipal

Le conseil municipal « règle par ses délibérations les affaires de la commune ». Cette disposition du Code général des collectivités territoriales (CGCT) a une portée très générale, qui permet au conseil de délibérer dans de nombreux domaines dont la seule limite est le territoire communal. Cela va de la construction et l'entretien des écoles maternelles et primaires à l'entretien des voies communales en passant par l'action sanitaire et sociale, les crèches municipales, les autorisations d'urbanisme, le ramassage des ordures ménagères, l'organisation d'activités sportives et culturelles, le soutien à la vie associative, l'entretien des espaces verts... Au cours des séances du conseil, qui sont ouvertes au public et se déroulent à la mairie au rythme de 8 à 10 réunions par an, les conseillers débattent des questions inscrites à l'ordre du jour et votent, pour chacune d'entre elles, une « délibération » ou décision. Chaque élu peut ainsi manifester, par son vote, son accord ou son désaccord. Pour être adoptée, une décision doit être votée à la majorité absolue des suffrages exprimés (la moitié des voix plus une). Elle est exécutoire dès qu'elle a été transmise au représentant de l'État et publiée. Autre acte essentiel dans la gestion de la Ville, l'adoption du budget. Un acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune pour l'année. Son adoption constitue un acte fondamental puisque ce dernier détermine la mise en place des moyens financiers nécessaires au regard des choix et des projets des élus. Au titre de ses attributions financières, le conseil vote également les taux de taxes pour la part communale : taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti. Organe démocratique et d'expression de la commune, le conseil municipal s'impose comme une institution essentielle de la vie locale. ■



Les conseillers municipaux nouvellement élus se sont réunis en séance plénière, le 15 mars dernier au gymnase Ostermeyer, pour installer le conseil municipal, élire le maire de Houilles et ses adjoints.

LES PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DU MAIRE

Le maire bénéficie d'une double compétence : il est à la fois chargé de l'administration de la commune, mais il participe en même temps à la gestion des services de l'État. Il tient ses attributions de son élection par le conseil municipal au scrutin secret lors de la première réunion du conseil suivant les élections municipales. Les pouvoirs et devoirs des maires sont définis par le Code général des collectivités territoriales (CGCT).

En tant que représentant de l'État,

le maire agit au nom et pour le compte de l'État. À ce titre, il a pour mission de publier et de faire exécuter, sur le territoire de la commune, les lois, règlements et décisions qui lui parviennent par l'intermédiaire du préfet ou des services de l'État. Il est également responsable de la tenue des listes électorales et de l'organisation des élections. Il exerce aussi les fonctions d'officier de l'état civil (célébration des mariages, rédaction des actes d'état civil...) et d'officier de police judiciaire (constatation des infractions, réception des plaintes...).

Comme exécutif de la commune,

le maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous le contrôle du conseil municipal et sous le contrôle administratif du représentant de l'État. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget et gère le patrimoine. Certaines compétences dans les domaines très divers lui sont déléguées par le conseil municipal (affectations des propriétés communales, réalisation des emprunts, action en justice, passer les contrats d'assurances, création de classes dans les établissements d'enseignement...). En matière d'urbanisme, il délègue au nom de la commune les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme. Par ses arrêtés municipaux, il peut réglementer la circulation, le stationnement sur sa commune ou encore prescrire des travaux en cas de mise en danger de la population ou de l'environnement. Le maire est aussi le chef de l'administration communale et le supérieur hiérarchique des agents de la commune. Il est également chargé de la police municipale qui a pour objet d'assurer la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

LES MAIRES DE HOUILLES

La notion de commune est née de la Révolution française. Par la loi du 14 décembre 1789, la même organisation municipale s'applique à toutes les communautés d'habitants, villes ou villages de France, avec un maire et des conseillers élus à leur tête. L'élection des maires se fait au suffrage direct et leur mandat est d'une durée de 2 ans. À Houilles, le premier d'entre eux, fut un certain Louis-François Ballagny, élu en 1791. Depuis, 41 maires lui ont succédé. À défaut de pouvoir tous les nommer, nous présentons la liste des maires élus de 1945 à nos jours.

1945-1947 : Paul Brejeat
 1947-1949 : Henri Laurent Varlet
 1949-1953 : Paul Brejeat
 1953-1959 : Lucien Waterlot
 1959-1965 : Albert Taglang
 1965-1971 : Albert Taglang
 1971-1977 : Marie-Louise Gisèle Bernadou
 1977-1983 : Eugène Seleskovitch
 1983-1989 : Eugène Seleskovitch
 1989-1995 : Alain Mahiet
 1995-2001 : Alexandre Joly
 2001-2008 : Alexandre Joly
 2008 : Alexandre Joly

UN CONSEIL MUNICIPAL RENOUVELÉ

Zoom sur les 35 conseillers qui constituent la nouvelle assemblée municipale. 5 listes y sont représentées : ID Commune (28 élus SE) ; Houilles, la ville à réussir ensemble (3 élus PS) ; Pour et avec les Ovillois (2 élus MoDem) ; Ensemble résolument à gauche (1 élu PC) ; Les Verts Houilles écologie (1 élu Verts).



Alexandre Joly
Maire,
conseiller général
des Yvelines.



Montserrat Leblanc
1^{re} adjointe au Maire,
déléguée aux travaux
et au patrimoine bâti.



Jean-Louis Revert
Adjoint au Maire,
délégué aux affaires
scolaires, périscolaires
et à l'informatique.



Sylvie Aid
Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires
sanitaires et sociales.



Thierry Micor
Adjoint au Maire,
délégué à l'urbanisme.



Nicole Adato Pequignot
Adjointe au Maire, déléguée à
l'environnement, l'hygiène et
la restauration municipale.



Michel Mossant
Adjoint au Maire,
délégué aux finances.



Isabelle Flour
Adjointe au Maire,
déléguée
aux ressources
humaines.



Bernard Duclos
Adjoint au Maire, délégué au
commerce, à l'artisanat, au
développement économique, aux
anciens combattants et à la sécurité.



Ingrid Cavret
Adjointe au Maire,
déléguée
à la jeunesse.



Christophe Gout
Adjoint au Maire, délégué
aux sports, à la vie
associative, à la culture et
aux fêtes et cérémonies.



Régine Benko
Conseillère municipale,
déléguée au
développement durable.



Alain Moyon
Conseiller municipal,
délégué aux liens
intergénérationnels
et à l'accessibilité.



Marie-Michèle Hamon
Conseillère municipale,
déléguée à la petite
enfance et à la famille.



François Heurtel
Conseiller municipal,
délégué à la voirie, à
l'assainissement et
aux transports.



Monique Dufourny
Conseillère municipale.



Gregory Leclerc
Conseiller municipal.



Valérie Douce
Conseillère municipale.



Jean-Pierre Garnier
Conseiller municipal.



Paule Dang
Conseillère municipale.



Jean-Patrick Wuertz
Conseiller municipal.



Marie-France Breguet
Conseillère municipale.



Patrick Cadiou
Conseiller municipal.



Célia Chaufray
Conseillère municipale.



Gilles Grapinet
Conseiller municipal.



Fredy Bailly
Conseillère municipale.



Laurent Cadiot
Conseiller municipal.



Bertille Hurard
Conseillère municipale.



Jean-Pierre Mottura
Conseiller municipal
(PS).



Corinne Haener
Conseillère municipale
(PS).



Florian Bohème
Conseiller municipal
(PS).



Bruno Comby
Conseiller municipal
(MoDem).



Christelle Do Thanh
Conseillère municipale
(MoDem).



Claude Boivin
Conseiller municipal
(PC).



Carlos Lopes
Conseiller municipal
(Les Verts).

Publicité

Pour une insertion publicitaire dans cette page, veuillez contacter Frédéric Farago (société CMP) au 06 11 59 05 32.



VIE LOCALE

VOS NOUVEAUX DÉLÉGUÉS DE QUARTIER



Paule Dang

Quartier Les Blanchés.



Jean-Patrick Wuertz

Quartier Les Belles-Vues.



Marie-Michèle Hamon

Quartiers Les Pierrats et Le Tonkin.



Laurent Cadiot

Quartier Le Réveil-Matin.



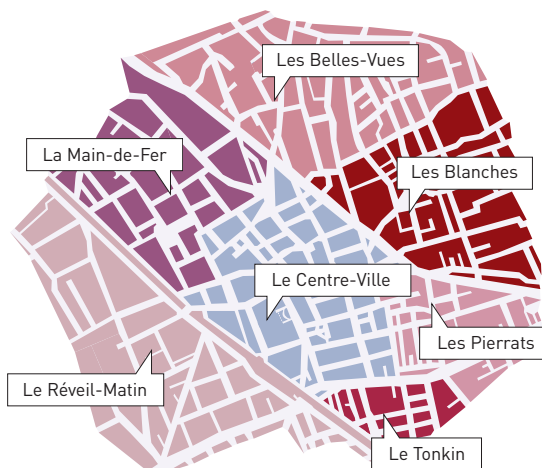
Jean-Pierre Garnier

Quartier La Main-de-Fer.



Bertille Hurard

Quartier Le Centre-Ville.



La délimitation des 7 quartiers

Afin de répondre efficacement aux préoccupations quotidiennes des Ovillois, la ville est découpée en 7 quartiers placés sous la responsabilité d'un conseiller municipal délégué. Au sein de la municipalité, le délégué de quartier est l'interlocuteur privilégié des habitants. Il écoute, accompagne, suggère et fait entendre la voix de son quartier auprès des élus. La réunion de quartier sert de structure à la concertation. Au rythme d'une ren-

contre annuelle pour chaque quartier, ces rendez-vous permettent aux habitants de dialoguer avec le maire et les élus et de débattre des questions d'intérêt local, voire des orientations de l'action municipale. Ces réunions reprendront en septembre 2008 dans le quartier Les Blanchés. Les habitants concernés seront informés par courrier et affiches de la date et du lieu de la réunion. ■

Renseignements au 01 30 86 32 01.

COMMERCE ET ARTISANAT

LES COMMERÇANTS OVILLOIS À L'HONNEUR

Treize commerçants ovillois ont obtenu le prix de la Charte qualité de l'accueil 2008. La cérémonie de remise des trophées s'est déroulée au château de Grand'Maisons à Villepreux (78), le 18 février dernier, en présence du maire de Houilles. Mise en place par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Versailles Val-d'Oise/Yvelines, cette charte a pour but de récompenser les commerçants qui répondent à des critères précis d'accueil et de fidélisation de leur clientèle. Elle a défini 7 engagements de qualité : accueillir les clients avec amabilité et courtoisie ; recevoir le public dans un établissement propre et agréable ; écouter et conseiller en véritable professionnel ; présenter une vitrine et une façade originales et attrayantes ; honorer les commandes et les délais de livraison ;

afficher et respecter les horaires d'ouverture ; accepter les réclamations de ses clients. Les commerçants adhérant à la Charte qualité de l'accueil reçoivent par la suite la visite d'un inspecteur de la CCI qui se fait passer pour un simple client. Celui-ci évalue alors les commerces autour de 3 thématiques : l'accueil téléphonique ; l'apparence extérieure et intérieure du magasin et l'accueil ; le conseil et la relation directe avec le client. Cette année, 910 commerces répartis dans 60 villes du Val-d'Oise et des Yvelines ont adhéré à cette charte. Le millésime 2008 a récompensé 813 lauréats, soit un taux de réussite de 89 %. Vous pouvez reconnaître les commerçants lauréats au logo Charte qualité d'accueil apposé sur leur vitrine... ■

S. J.

Les lauréats :

- > Boulangerie Lilianne & Philippe (13, rue de Stalingrad) ;
- > Laboratoire Carnot (5 bis, avenue Carnot) ;
- > Dubreuil optique (19, rue Gambetta) ;
- > ACM immobilier (25, avenue Charles-de-Gaulle) ;
- > L'Orchidée bleue (2, avenue du Maréchal-Foch) ;
- > Label Im@ge 78 (24, rue Gambetta) ;
- > Boucherie de la gare (11, avenue Jean-Jacques-Rousseau) ;



- > Ines créations (23, avenue Charles-de-Gaulle) ;
- > Boucherie du centre (15, rue Gabriel-Périd) ;
- > Franck Provost (10-12, rue de l'Église) ;
- > Boulangerie pâtisserie Sabelle (83 ter, boulevard Henri-Barbusse) ;
- > Europe medical service (40, boulevard Henri-Barbusse) ;
- > Centre de beauté Marie-Laure (28, rue Gambetta).

SOCIAL

CHAUFFAGE AU FIOUL

Face à l'augmentation du prix du chauffage, le gouvernement a décidé de doubler, pour cet hiver, le montant de l'« aide à la cuve » réservée aux utilisateurs de fioul domestique comme mode de chauffage de leur habitation principale (décret n°2008-49 du 15 janvier 2008). D'un montant forfaitaire de 150 €, elle est réservée aux ménages non imposables à l'impôt sur le revenu et ayant été livrés en fioul entre le 10 novembre 2007 et le 31 janvier 2008. Pour bénéficier de l'aide,

les intéressés doivent faire parvenir à leur trésorerie, avant le 30 juin 2008, un formulaire à retirer auprès du trésor public (4, rue du Docteur-Zamenhof) ou à télécharger sur www.impots.gouv.fr, un avis de non-imposition de 2006, une copie de la facture justifiant de l'achat ou de la livraison de fioul domestique (d'un montant minimum de 150 € pour les logements individuels) ou un certificat du bailleur attestant du mode de chauffage au fioul pour les logements collectifs. ■

NOUVELLE VITRINE

RESTAURANT TOYAMA WAN

À deux pas de la gare, le restaurant japonais Toyama Wan vous accueille dans un cadre simple et chaleureux autour des spécialités culinaires du pays du Soleil-Levant. Parmi les plats emblématiques de qualité proposés par la maison : maki, sushi, sashimi, yakitori... Toyama Wan (1, boulevard Jean-Jaurès). Accueil : 7 jours sur 7, de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 23h. Tél. : 01 39 68 00 26 / 01 39 13 10 80. ■

VIE MUNICIPALE

TRIBUNE LIBRE

La rédaction informe les lecteurs que « La tribune libre des élus du conseil municipal » s'ouvrira, à compter de mai 2008 dans *L'Ovillois*, à l'expression de chaque liste représentée au nouveau conseil municipal. ■

LITTÉRATURE

JIMMY GLADIATOR, AUTEUR DE POLARS OVILLOIS

Jimmy Gladiator vient de commettre les *Éléphants de la patrie*, un polar jubilatoire. Ce truculent récit est né dans l'imagination d'un atypique écrivain ovoillois qui se cache sur les hauteurs de la ville. Son livre nous entraîne d'Épinay-Villetaneuse aux catacombes parisiennes, arpente les ruelles sombres de Prague, rôde autour des circuits automobiles de formule 1 d'Imola et de Monaco et pérégrine à l'occasion dans les rues de Houilles. Le héros de cette épopée policière n'est autre que Bombyx, un justicier maléfique, sorte de clone de Fantomas et de Furax.

Dans la littérature de Gladiator, les romans de Gaston Leroux (*Chéri-Bibi*) et de Zévaco (*Les Pardaillan*) affluent. Tarabiscotée et désopilante, sa verve fortement imagée rappelle celles des deux maîtres Pierre Dac et Pierre Desproges. Ce Jimmy Gladiator est un poète libertaire, au poil long et

blanc comme Léo Ferré, à la moustache et la prose fournie comme Brassens. Il a vécu sa vie d'instiit dans le 9-3. Ses collègues lui transféraient les durs à cuire. Il leur servait des calembours et les choyait de bons mots. La petite bicoque ovoilloise à moitié en bois de ses grands-parents dans laquelle il coule aujourd'hui des jours tranquilles ressemble à celle du Simon Bubuche de son livre. Mais ce retraité de l'Éducation nationale a l'œil qui frise, la plume alerte et les combats qui démangent encore. On n'a pas tous eu 20 ans en 68 !

Fan de bolides et de Jim Clark, Jimmy est né, il y a 60 pages, du côté de Barbès. Il grandit aux Batignolles. S'invente un monde au cinoche de la rue Blanche, en matant les films de vampires de l'inénarrable Jean Rollin. Sur le pavé de Paname, il se cherche une famille. Elle sera surréaliste et insoumise. Féru de BD, d'*Alix* et de *Spartacus*, il se choisit un



Jimmy Gladiator.

pseudo à sa mesure et gratte très tôt le papier, dans des revues de rébellion culturelle. Il publie *À spleen vaillant d'un rien impossible*, un recueil de poèmes, et *Itinéraire d'Houilles à Tulkarem* pour raconter un voyage en Palestine. Mais, pour l'heure, gare à ses éléphants ! ■

S. J.

Éléphants de la patrie (éditions Libertalia) de Jimmy Gladiator.

Séance de dédicace à l'occasion de la journée des écrivains ovoillois, le samedi 24 mai, de 14h à 18h, à la bibliothèque Jules-Verne.

SOLIDARITÉ

UNE SOIRÉE ÉTHIOPIENNE



Mise en place de la station de pompage dans le village de Bokko.

Anne-Sophie Jacques, une étudiante ovoilloise de 20 ans, s'est vu confier l'organisation d'une soirée caritative. Celle-ci aura lieu le jeudi 10 avril, à Carrières-sur-Seine, au profit des habitants du village éthiopien Bokko. Il s'agit d'y implanter une station de pompage. Car l'eau manque cruellement. Ce projet a vu le jour en 2006. Il est initié par l'organisation non gouvernementale Électriciens sans frontières qui s'est donné comme objectif de faciliter l'accès à l'énergie et à l'eau aux pays les plus pauvres. Elle rassemble plus de 800 bénévoles, issus majoritairement d'EDF. Ensemble, ils mettent leur savoir-faire et leurs compétences professionnelles au service de projets humanitaires. Jean-Louis Quéry, qui fut ovoillois durant 5 ans, fait partie de ceux-là. Ingénieur chercheur, il est l'un des initiateurs du projet Tobsta. « Ce projet consiste, entre autres, dans la réalisation d'une station de pompage fonctionnant à l'énergie solaire afin d'alimenter en eau potable le village de Bokko en Éthiopie, chef-lieu d'un district de 150 000 habitants. » Le dispositif permettra ainsi de fournir 20 000 litres d'eau par jour, d'alimenter la clinique et l'école du district, et de réduire les longues marches imposées aux femmes des villages des alentours, à

la recherche d'eau potable pour leurs familles. La mise en œuvre du système, cependant, passe par la récolte de fonds. Sans cela, pas de projet possible. C'est là qu'intervient Anne-Sophie Jacques. En contrat alternance chez EDF, elle a connaissance du projet Tobsta. Elle propose alors ses services. « Sa grande énergie, sa motivation et son enthousiasme communicatif ont fait que nous l'avons chargée de l'organisation de la collecte d'une partie des fonds nécessaires », ajoute Jean-Louis Quéry. Une tâche difficile quand on est à la fois étudiante et en contrat alternance. Mais la jeune Ovoilloise relève le défi : « Ce projet me tient à cœur et je m'y consacre pleinement. C'est pour quoi j'ai souhaité organiser une soirée festive. Une soirée où quelque 150 convives découvrent, autour d'un repas éthiopien, une exposition de peintures et de sculptures, la musique et les coutumes vestimentaires de ce pays. » Rendez-vous au Café'in à Carrières-sur-Seine, pour une soirée riche en découvertes. ■

D. T.

Soirée éthiopienne.
Jeudi 10 avril, à partir de 20h.
Le Café'in [71, rue du Général-Leclerc] à Carrières-sur-Seine.
Renseignements au 01 39 14 49 14.

SPORT

UN CLUB EN PLEINE FORME

Le Houilles athletic club (Houilles AC) est l'une des plus anciennes associations sportives de la ville. Aujourd'hui, ce club de football ovoillois conjugue merveilleusement loisirs et compétition en réunissant 850 joueurs dont 570, âgés de 5 à 17 ans, inscrits à l'école de football. Par ses effectifs, Houilles AC est ainsi le premier club de la boucle de la Seine avec 35 équipes (toutes catégories confondues), une centaine d'accompagnateurs, un staff de plus de 25 éducateurs et 7 arbitres officiels. « Nous nous efforçons d'adapter nos structures pour accueillir les nouveaux arrivants car, depuis 3 ans, le nombre de licenciés ne cesse de progresser. Au-delà du baby-boom observé dans nos communes, l'effet de la Coupe du monde n'est sans doute pas étranger à cette situation », explique le président,

Xavier Blot. Et pour répondre à la forte demande, le club se donne les moyens de parvenir à la hauteur de ses ambitions. Pour cela, il fournit un entraîneur pour 15 apprentis footballeurs et assure une formation technique pour les 16-18 ans. Parallèlement, il propose à ceux qui désirent suivre une formation d'entraîneur l'aide financière nécessaire. Cette capacité à former de jeunes talents s'est traduite dans les faits. L'équipe des joueurs de 18 ans, dans leur catégorie, a fait partie en 2007 des 20 dernières équipes d'Île-de-France qui ont participé à la prestigieuse coupe nationale Gambardella. L'occasion pour ces jeunes espoirs de démontrer leurs qualités et de s'aguerrir dans une compétition d'un haut niveau. L'équipe senior première, quant à elle, continue sa progression. Elle s'est hissée en septembre dernier en division régionale, accédant ainsi à la Ligue de Paris ! ■

V. D.

Houilles athletic club
(40, rue de Verdun).
Permanence : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 17h30 à 19h30 (au stade Maurice-Baquet) et samedi, de 9h à 11h30 (à la maison Bonnet-Lacotte, près du commissariat de Houilles).
Renseignements au 06 07 46 50 36
www.foot-hac.com

Entraînement des jeunes footballeurs du Houilles AC au stade Maurice-Baquet.



ANIMATION

À CHACUN SON MANGA !

Le manga, ou bande dessinée japonaise, remporte un franc succès auprès des adolescents. Pour tous ces amateurs de BD nipponne, la bibliothèque Jules-Verne propose, du 22 au 25 avril, un « atelier manga » animé par Kara, dessinateur professionnel de mangas et auteur de plusieurs albums : *Gabrielle*, *Le Miroir des Alices*, *Bleu du ciel*, pour ne citer que les plus récents. Sous forme d'exercices ludiques, les participants découvriront, au cours des différentes séances, les étapes de création d'un manga. « Cela passera tout d'abord, explique Kara, par une étape primordiale : le choix du scénario. Puis nous verrons comment fabriquer une planche à dessins, choisir le nombre de cases et comment appliquer

les règles de proportion pour créer des personnages, les costumes et les accessoires. Nous allons également aborder des questions propres au genre comme les codes humoristiques ou l'utilisation quasi systématique du noir et blanc. » Les croquis et les illustrations réalisés dans le cadre de cet atelier feront ensuite l'objet d'une exposition, du 28 mai au 7 juin, à la salle Jules-Verne. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Mais attention ! il n'y a que 15 places disponibles pour des adolescents âgés de 14 à 17 ans. ■

V. D.

« Atelier manga », du 22 au 25 avril.
Bibliothèque Jules-Verne
(7, rue du Capitaine-Guise).
Renseignements au 01 39 68 89 09.

Mercredi 2 avril

Heure du conte
pour les 5/8 ans,
à la bibliothèque Jules-Verne
(7, rue du Capitaine-Guise)
> à 11 h

Conseil municipal
à la mairie
> à 20 h 30

Samedi 5 avril

Des histoires pour mon bébé
pour les 18/30 mois, à la
bibliothèque Jules-Verne
> à 10 h

Mercredi 9 avril

Conte des tout-petits
de 2 ans et 1/2 à 4 ans,
à la bibliothèque Jules-Verne
> à 11 h

**Conseil communautaire
de la CCBS**
à la mairie de Croissy-sur-
Seine
> à 20 h 30

Mercredi 16 avril

Heure du conte
pour les 5/8 ans, à la
bibliothèque Jules-Verne
> à 11 h

Jeudi 17 avril

Des livres et moi
Club de lecture sur le thème
de la politique publique,
pour adultes et adolescents,
à la bibliothèque Jules-Verne
> à 19 h

Vendredi 18 avril
Conseil municipal
à la mairie
> à 20 h 30



CONCERT

HOMMAGE À VIVALDI

Un concert dédié à Antonio Vivaldi (1678-1741) aura lieu, le 6 avril, en l'église Saint-Nicolas. Une musique toute de joie et de vitalité à découvrir à travers quelques-unes des œuvres les plus représentatives de ce grand compositeur italien : le célèbre concerto *La Tempesta di mare*, pour flûte à bec et orchestre ; le concerto pour trompette en *ut* ; la sinfonia *Avanti la Senna Festeggiante* ainsi que l'unique concerto pour mando-

line seule et orchestre. L'ensemble sera servi par 5 solistes, professeurs au conservatoire de Houilles, et un orchestre de chambre. Celui que les Vénitiens avaient surnommé le Prêtre roux, en raison de sa situation religieuse et de sa flamboyante chevelure rousse, fut l'un des violonistes les plus adulés de son temps mais aussi l'un des plus importants compositeurs de la période baroque. Il est aujourd'hui célèbre pour ses concertos, notamment *Les Quatre Saisons* qui comptent parmi les concertos les plus populaires auprès du grand public. Le concert qui lui rend hommage montrera une fois de plus que Vivaldi est toujours de saison ! ■

Dimanche 6 avril, à 17h.
Église Saint-Nicolas.
Tarifs : 10€ et 6€ (tarif réduit).
Réservation conseillée
au 01 30 86 33 82 (service culturel).
Avec : Marie Füzesséry, flûte à
bec ; Birgit Grenat, soprano ;
Hervé Noël, trompette ;
Élodie Seyranian, clavecin ;
Dominique Bessette, mandoline et
direction orchestre de chambre.



PORTES OUVERTES

BIENVENUE
AU CENTRE COUSTEAU

Le centre de loisirs Cousteau organise, le samedi 5 avril, une « journée portes ouvertes ». Cette opération, la 3^e édition du genre, sera l'occasion pour les parents de rencontrer l'équipe d'animation et de s'informer sur le fonctionnement du centre ainsi que sur les activités qui y sont proposées. Le centre accueille plus de 200 enfants âgés de 6 à 13 ans, les mercredis et durant les vacances scolaires, autour d'animations à vocation pédagogique. Le programme privilégie des activités artistiques, sportives et de découverte pour répondre aux besoins individuels des enfants tout en leur permettant de s'épanouir au sein d'un groupe. L'aménagement de l'espace, sur une surface de 1250 m², comprend de nombreuses salles d'activités, une bibliothèque, un laboratoire photo, une grande salle polyvalente, un restaurant et un vaste jardin en extérieur. ■



Le programme d'activités du centre de loisirs Cousteau est à découvrir en détail lors des journées portes ouvertes.

Portes ouvertes.
Samedi 5 avril, de 14 h à 17 h 30.
Entrée libre. Centre de loisirs
Jacques-Yves-Cousteau
(23, rue de la Fraternité).
Renseignements au 01 61 04 42 60.

LOISIRS

LE PLAISIR DE JARDINER

Le club oivilois de l'Association des jardiniers de France propose 2 rencontres gratuites à l'intention des passionnés de jardinage :
> Démonstration de taille de rosiers et de fruitiers, le dimanche 6 avril, de 9 h 30 à 12 h 30, chez Jacques Nivard au 17, rue Chanzy (se munir d'un sécateur). L'occasion de parfaire vos connaissances ou d'apprendre à mieux gérer cette opération si délicate pour obtenir une belle floraison et de beaux fruits.

> Conférence sur le compostage, le dimanche 13 avril, de 9 h 30 à 12 h 30, au centre Jacques-Yves-Cousteau (23, rue de la Fraternité). L'occasion de découvrir tous les avantages du compost qui permet de produire, à partir de déchets organiques (épluchures de légumes, fleurs fanées, marc de café...), un humus de qualité pour le jardin. ■

Renseignements et inscriptions
au 01 39 68 71 36.

HOMMAGE À LAZARE PONTICELLI



Aux Invalides, dans la matinée du lundi 17 mars, un hommage national était rendu à Lazare Ponticelli, le dernier des poilus français de la Première Guerre mondiale décédé à l'âge de 110 ans, et à l'ensemble de ses camarades de combat. Au même moment, à Houilles, les anciens combattants, les Ovillois et de jeunes écoliers se réunissaient devant le monument aux morts, parc Charles-de-Gaulle, pour observer une minute de silence. À la mémoire du dernier soldat français de la Grande Guerre et à ses 8,5 millions de camarades mobilisés dont 1,4 million morts au front.



Le 15 mars, au Triplex, un concert a réuni 3 artistes du label indépendant « Ici d'ailleurs » : Thomas Belhom, David Lavayssse, alias I & Fused et Matt Elliot. 3 inclassables qui s'inscrivent dans une démarche artistique nouvelle et n'appartiennent à aucun courant musical traditionnel.

UNE MUSIQUE DIFFÉRENTE



SEMAINE DU JAZZ



Le 11 mars, sur la scène du Triplex, les élèves de la section jazz du conservatoire de Houilles reprenaient avec bonheur les classiques du genre, de Herbie Hancock à Miles Davis en passant par Cole Porter et Wayne Shorter. Le 14 mars, les musiciens de Latcho Drom leur succédaient pour offrir un voyage musical entre compositions originales et reprises de pop music. Et tout cela en perpétuant avec fraîcheur et enthousiasme l'esprit et le swing de Django Reinhardt et Stéphane Grappelli. Un métissage des plus réussis !

« GRAIN DE RIZ »



Le 16 février, au Triplex, le spectacle « Grain de riz », d'Hélène Hoffman, a plongé les petits spectateurs ovillois dans un incroyable voyage sensoriel. Le riz s'est métamorphosé en compagnon inattendu, prétexte à tous les jeux.

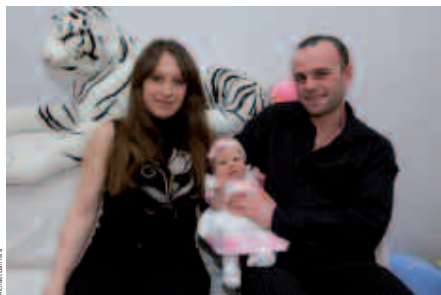
Standard mairie : 01 30 86 32 32.
Découvrez toute l'actualité ovilloise
sur le site Internet : www.ville-houilles.fr

CARNET

Naissances

Février

Imane Ankourao,
Lisette Bacquet,
Inès Belkacem,
Rafaël Bézard,
Maëlys Brossard,
Mathis Cardoso,
Rihana Colney,
Valentin Colonges,
Madison De Almeida,
Valente Amsalem,
Corentin De Freitas-Herlin,
Victor Desmicht,
Habby Diop,
Khadifa Diop,
Cléa Ferreira,
Mattéo Gago,
Jean-Charles Gahinet,
Edson Gerard,
Timothée Ghantous,
Justine Guerbinot,
Raphaël Gustave,
Emy Hainault,
Antoine Kimak,
Anna Kozachuk,
Samuel Lajoinie-Borg,
Léa Laurent-Dos santos,
Cameron Le Rate,
Aby Lebon,
Simon Lo duca,
Shanna Mendy,
Eléonore Paquet,
Maguelonne Paquet,
Kendy Paricard,
Clément Paufighet,
Laëtitia Rabbé,
Pierre Rivet,
Lou-anne Robert,
Maëlie Ruckebusch,
Noah Sandré,
Cholé Sayol,



Premier bébé du mois de février :
Anna Kozachuk, entourée de sa famille.

Noah Secci,
Anouk Serrin-Goepfer,
Justin Sowadan,
Lucie Teixeira,
Marie Toton,
Martin Veryepe,
Clément Viguier.

Décès

André Décamps,
Edouard Thomas,
Bruno Bortolussi,
Alice Marne (épouse Henry),
Robert Schlick,
Jean Fortunier,
Yves Arnaud,
Marguerite Juhel
(veuve Desbuissons),
Odette Barthelet
(veuve Jankowisch),
Joaquim De Freitas,
Marie Fischer
(veuve Tattegrain),
Nicole lecler,
Régis Viot.

Mariages

Mutiou Ajagbe et Laëtizia Poix,
Michaël Cameleyre
et Laurence Boivin,
Olivier Sandre
et Valérie Hembert,
Brahim Sarrouta
et Zineb Ben-Embarek.

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Jacques Bozzi /
Mise en page : Guillaume Lanson-Fatte / Photos : Anthony Voisin, Michaël Barriera,
Lionel Pagès / Secrétaire de rédaction et correcteur : Olivier Chauche /
Ont collaboré : Vincent Dubuc, Catherine Fritsch, Sophie Jobez, Dorothée Thienot /
Tirage : 15 000 exemplaires / Impression : Actis / Distribution : Trinité /
ISSN : 0183-0880 / Contact : 16, rue Gambetta BP 120, 78805 Houilles Cedex